



Saint-Péray le 31 Mai 2021.

Amies randonneuses, amis randonneurs,

Après ces longs mois d'incertitudes, de craintes, de confinements, de contraintes sanitaires et d'absence d'activités en Club, l'amélioration de la situation sanitaire et la vaccination nous permettent de retrouver un semblant de vie normale tout en restant vigilant et en respectant les consignes et les gestes barrières.

L'activité de notre Club a repris et vous attend pour participer à nos très nombreuses sorties et randonnées que l'ensemble de nos accompagnatrices et accompagnateurs vous proposent. N'hésitez pas à vous inscrire car nous nous adaptons à la situation pour que vous puissiez tous y participer !

Notre traditionnel pique-nique de fin de saison n'aura pas lieu car trop de contraintes nous interdisent sa réalisation dans la sécurité et la convivialité.

***Enfin une bonne nouvelle !** Suite à notre entretien avec la municipalité, et sauf changement de dernière minute, la Fête des Vins 2021, aura lieu avec cette année un protocole particulier pour assurer le bien-être et la sécurité de chacun tout en respectant les consignes ministérielles et préfectorales.*

***Le samedi 04 Septembre 2021**, lors de la Fête des Vins, notre traditionnelle journée de randonnées, avec ses 3 parcours de 9, 13 et 23 km, sera tout comme celle des cyclos une bouffée d'oxygène pour nos associations et la marque d'un retour vers la normalité...*

Pour éviter des regroupements importants de participants dans un lieu clos, « LEI ESCLOPS » s'installeront dans le hall du CEP pour les inscriptions et ainsi assurer la sécurité sanitaire de nos bénévoles et des participants. Les cyclos occuperont le Chai.

Afin de réaliser cette journée « Rando Fête des Vins » dans les meilleures conditions, nous avons, comme chaque année, besoin de très nombreux bénévoles. Aussi, je compte sur vous tous, par votre présence, votre participation et votre engagement pour assurer le bon déroulement de cette manifestation, dont la notoriété rayonne sur l'ensemble de la région ! Sans vous rien n'est possible !

Prenez bien soin de vous, sincères amitiés et à bientôt sur les sentiers.

Jean Jacques Durand, président « LEI ESCLOPS »

P.S : En pièce-jointe, la fiche d'inscription à compléter et à renvoyer avant le 01 Juillet 2021. Certains postes peuvent être modifiés ou annulés suivant les dernières directives ministérielles ou préfectorales